



COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE DE LA COMMISSION GÉOGRAPHIQUE DES PETITS AFFLUENTS DU LOT DU 27/03/2024 A SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE

Membres présents : Charlotte DUBESSET, Alain BAYSSIE, Michel BRUYERE, Christian GILLET, Yves HERVÉ, Bruno LAZZARINI, Catherine MONCEL, Christelle PRELLON, Jacques BUCHOUL, Gérard MULLER, Jean-Marc CHAUMANDE, Henri NEBLE, Alain SAPHY, Sylvie SORESSI, Michel MAURIES, Jean-Marie PREVOT, Martine LEOMANT, Damien BORIE, Stéphane PONS, Yves-Pierre CARBONNA, Béatrice DOUBLEIN, Alain PALADINE, Aldo RUGGERI.

Techniciens smavlot47 : Paul LE GARF, Baptiste BERTHOMÉ

Commission présidée par M. Michel BRUYERE, président de la commission géographique des petits affluents du Lot

Points à l'ordre du jour :

Ordre du jour

- #1- Bilan de la programmation 2023-2024 des petits affluents du Lot (Dor/amont/médian/aval)
- #2- Point sur les programmes de travaux 2024 des petits affluents du Lot (Dor/amont/médian/aval)
- #3- Point sur les travaux de curage des cours d'eau
- #4- Questions diverses



Le compte-rendu suivant présente de manière synthétique la présentation lors de la commission géographique. La présentation complète est fournie en annexe de ce compte rendu.

Résumé des échanges sur les différents sujets (de 10h00 à 12h00) :

Monsieur BRUYERE introduit la réunion. Les techniciens de rivière en charge des territoires Dor, amont, médian et aval (Baptiste BERTHOMÉ, Paul LE GARF) ont présenté l'ordre du jour.

1) Bilan de la programmation des actions de l'hiver 2023 et 2024 des PPG sur le bassin versant des petits affluents du Lot (Dor, amont, médian, aval)

Monsieur LE GARF, en charge du territoire amont et Dor, présente les travaux en cours sur les deux territoires pour l'hiver 2023-2024. Les cartographies des travaux réalisées sont disponibles dans le support de présentation (joint au compte-rendu).

Le territoire du bassin versant du Dor n'a pas fait l'objet de travaux.

Bassin versant des petits affluents amont :

Restauration de la végétation :

- 800 ml (Fongoudal à Trentels/ Monségur) → **7 660,80 € TTC**
- 200 ml (Affluent de la Tourtes à Trentels) → **2 097,60 € TTC**
- 500 ml (La Nauzette à Trémons) → **4 788,00 € TTC**

Travaux ponctuels : 14 arbres → 5 137,64 € TTC.

Monsieur BERTHOMÉ, en charge des territoires médian et aval, présente les travaux en cours sur les deux territoires pour l'hiver 2023-2024. Les cartographies des travaux réalisées sont disponibles dans le support de présentation (joint au compte-rendu).

Bassin versant des petits affluents médian :

Hiver 2023

Travaux ponctuels :

- 8 arbres à Gounou à Pujols → **2 583,06 € TTC**

Restauration de la végétation :

- 1 000 ml (affluents de la Nauze à Fongrave) → **9 576 € TTC**

Effacement et modification d'ouvrages :

- 1 ouvrage sur la Masse de Bias → **4 512 € TTC**

Hiver 2024

Restauration de la végétation :

- La Nauze de Castelmoron-sur-Lot : 2 000 ml → **19 152 € TTC**
- Le Merdassou à Ste-Livrade-sur-Lot : 150 ml → **1 436,40 € TTC**
- L'Aze au Temple-sur-Lot : 800 ml → **7 660,80 € TTC**
- La Bardasse à Fongrave : 450 ml → **4 309,20 € TTC**
- La Masse de Pujols à Bias : 800 ml → **7 660,80 € TTC**

- Le ruisseau de Bannièrette à Sainte-Colombe-de-Villeneuve : 1 000 ml → **9 576 € TTC**
- Le Cantegrel à Villeneuve-sur-Lot : 200 ml → **1 884,17 € TTC**

Création de végétation :

- Masse de Bias à Bias : 30 arbres → **860,12 € TTC**

Reste à réaliser hiver 2024

Travaux ponctuels sur la végétation :

- Le Merdassou à Ste-Livrade-sur-Lot : 10 arbres → **2 552,42 € TTC**
- Le Machefé à Ste-Livrade-sur-Lot : 1 arbre → **448 € TTC**

Monsieur BERTHOMÉ détaille les travaux d'effacement de l'ouvrage sur la Masse de Bias à Bias. Il présente les objectifs du projet. Le projet est disponible et détaillé dans le support de présentation (joint au compte-rendu).

Bassin versant des petits affluents aval :

Hiver 2023

Restauration de la végétation :

- Le Lalanne à Clairac : 500 ml → **4 788 € TTC**
- Le Fromadan à Aiguillon : 1 000 ml → **9 300 € TTC**

Travaux ponctuels :

- 1 arbre sur la Béousse à Aiguillon → **1 392,99 € TTC**
- Griffage et retrait d'embâcles sur le Malagagne à Aiguillon → **726 € TTC**

Débroussaillage des plantations

- 200 m sur le Lalanne à Clairac → **1 400 € TTC**

Baptiste Berthomé fait un point détaillé sur les travaux d'urgence sur le Malagagne et sur le Fromadan à Aiguillon suite aux crues de décembre 2023 et de mars 2024.

Le bilan total des actions pour l'ensemble des territoires s'élève à **118 294 € TTC** avec une moyenne de **75%** de subvention soit un autofinancement du SMAVLOT47 égal à **29 573, 50 € TTC**.

Discussions avec les élus : Monsieur NEBLE indique que le Fromadan devrait être curé à l'endroit où des sédiments se déposent. Monsieur Berthomé précise que la COFRA et les propriétaires riverains peuvent faire une demande auprès des services de l'État pour engager des travaux de curage. Madame DUBESSET de la 4CP et Monsieur BERTHOMÉ précise qu'une réunion doit avoir lieu avec les riverains du Fromadan pour discuter des problématiques du cours d'eau. Une étude plus poussée avec des scénarios d'aménagement du cours d'eau est envisageable.

Les techniciens rappellent l'importance de faire porter les projets par le Smavlot47 du fait de pouvoir prétendre à un financement important des actions. Ils insistent sur le fait qu'il faut diversifier les actions pour bénéficier des financements publics.

Suites à donner : -

2) Point sur les orientations des programmes de travaux 2024 des petits affluents du Lot (Dor/amont/médian/aval)

Les orientations des budgets pour les actions du territoire des petits affluents du Lot pour 2024 sont les suivantes :

Bassin versant des petits affluents amont et Dor :

Restauration de la végétation :

- Le Tourtes à Trentels: 870 ml → **9 646,56 € TTC**

Travaux ponctuels : **5 000 € TTC**

Travaux d'hydromorphologie :

- Le Dor à St Vite → **20 300 € TTC**

Monsieur LE GARF fait un point détaillé sur les travaux d'hydromorphologie sur le Dor.

Bassin versant des petits affluents médian :

Restauration de la végétation :

- Le Tailleped à Casseneuil : 1 000 ml → **9 576 € TTC**
- Le Combegarou à Sainte-Colombe-de-Villeneuve : 1 250 ml → **11 970 € TTC**

Travaux ponctuels : **11 900 € TTC**

Diversification des habitats :

- Le Merdassou à Ste-Livrade-sur-Lot : **6 000 € TTC**

Plantation :

- Le Cantegrel à Villeneuve-sur-Lot : 50 ml → **1 363,74 € TTC**

Monsieur BERTHOMÉ fait un point détaillé sur le projet de diversification des habitats sur le Merdassou à Ste-Livrade-sur-Lot. Le projet est détaillé dans la présentation en pièce jointe.

Bassin versant des petits affluents aval :

Restauration de la végétation :

- Le Salabert à Lacépède : 2 050 ml → **19 630,80 € TTC**
- Affluent du Salabert à Lafitte-sur-Lot : 550 ml → **2 000 € TTC**
- Le Ste-Radegonde à Aiguillon : 150 ml → **1 500 € TTC**

Travaux ponctuels : **9 000 € TTC**

Modification d'ouvrages :

- Le Chautard à Bourran → **12 000 € TTC**
- Le Chautard à Saint-Salvy → **1 000 € TTC**
- Le Salabert à Lafitte-sur-Lot → **3 000 € TTC**

Monsieur BERTHOMÉ détaille les projets de modification des ouvrages sur le Chautard et le Salabert.

La programmation des actions pour l'année 2024 est estimée à **129 000 € TTC** avec une moyenne de **75%** de subvention soit un autofinancement du SMAVLOT47 égal à **32 250 € TTC**.

Les techniciens de rivières rappellent que les prix du nouveau marché public pour les travaux sur la végétation ont presque triplé par rapport à l'ancien marché.

Suites à donner : -

3) Point sur les travaux de curage des cours d'eau

Monsieur BERTHOMÉ et Monsieur LE GARF présentent les impacts des travaux de curage sur les cours d'eau :

- Détérioration des habitats aquatiques et semi-aquatiques (berges) ;
- Réchauffement de l'eau et aggravation des effets de l'eutrophisation ;
- Modification des relations nappe/rivière ;
- Réduction des connexions avec les annexes hydrauliques ;
- Augmentation des contraintes hydrauliques en crue : le recalibrage se traduit par des vitesses et des hauteurs d'eau en crue bien supérieures aux valeurs naturelles

Un cours d'eau physiquement dégradé ne remplit plus correctement ses fonctions biologiques et hydrologiques. Il accélère les écoulements et s'érode.

Ils diffusent une vidéo de la DREAL et de l'Agence de l'eau qui présente le fonctionnement d'une rivière et les impacts des aménagements anthropiques (digues, recalibrage, rectification) sur les rivières.

Enfin, il présente la position du SMAVLOT47 sur les travaux de curage des cours d'eau :

- Travaux de curage non prévus et programmés dans les PPG (Programme Pluriannuel de Gestion) validés par les élus ;
- Travaux non subventionnés par les financeurs : Agence de l'eau Adour Garonne, Département du Lot-et-Garonne et Région Nouvelle-Aquitaine : c.-à-d. autofinancement à 100% par le SMAVLOT47 ;
- SMAVLOT47 peut faire le relais entre les riverains et les services de l'état (DDT).

Monsieur BORIE, technicien à la DDT47 fait le point sur la réglementation concernant le curage des cours d'eau. Il indique, qu'en 2023, aucun dossier de demande de curage n'a été refusé par les services de l'État.

La commission géographique prend fin à 12h00.